

---

# ANGLES D'ACTUEL

**ATTAC: ASSOCIATION POUR UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET POUR L'ACTION CITOYENNE**  
Le journal d'attac Suisse – [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org) / Die Zeitung von attac Schweiz - [www.schweiz.attac.org](http://www.schweiz.attac.org) / September 2022

---

N°8

## SOMMAIRE

**2-4.** LE TRAITÉ SUR LA CHARTE DE L'ÉNERGIE: UN OBSTACLE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**5-7.** DER ENERGIECHARTA-VERTRAG: EIN HINDERNIS FÜR DIE ENERGIEWENDE

**8-9.** BERNARD FRIOT ET « LA RÉVOLUTION COMMUNISTE DU TRAVAIL »

**10-11.** BERNARD FRIOT UND „DIE KOMMUNISTISCHE REVOLUTION DER ARBEIT“

**12-13.** DÉSIRS DE COMMUNISME

**14-15.** WATERPRENEURS ET CIE: LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS DE L'EAU

**16-17.** WATERPRENEURS UND CO: DIE NEUEN WASSERUNTERNEHMEN

**18-20.** LES MÉTAUX RARES ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**22.** LA DOUZIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC

**24.** DIE ZWÖLFTE MINISTER-KONFERENZ DER WTO

**26.** NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES RETRAITES EN SUISSE: NON À AVS 21!

**28.** NEUER ANGRIFF AUF DIE RENTEN IN DER SCHWEIZ: NEIN ZUR AHV 21!

**30.** DU DÉSESPOIR À L'ESPOIR  
UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ POUR LA GAUCHE CHILIENNE, LE TRIOMPHE DE GABRIEL BORIC



attac

---

# LE TRAITÉ SUR LA CHARTE DE L'ÉNERGIE : UN OBSTACLE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Plus personne ne conteste aujourd'hui l'urgence climatique et le rôle fondamental que jouent les énergies dans la lutte pour diminuer le niveau de CO2. Les gouvernements ont enfin pris des mesures, comme subventionner le développement et le déploiement des énergies renouvelables, mesures très nettement insuffisantes et trop lentement mises en œuvre. Les freins à la transition énergétique sont multiples. L'un d'eux, encore souvent méconnu, est le Traité sur la Charte de l'énergie (TCE), un accord de libre-échange dénoncé depuis un certain temps par des ONG et des écologistes. Ce traité, et en particulier son mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États, représente en effet un obstacle important à toute action efficace pour contrer la crise climatique et environnementale.**

Le Traité sur la Charte de l'énergie a été signé en 1994 et est entré en vigueur en 1998. À l'origine destiné à sécuriser l'approvisionnement énergétique en lien avec les anciens pays du bloc soviétique, il comprend une cinquantaine d'États dont la Suisse ainsi que les pays de l'Union européenne. Il couvre le commerce des matières premières énergétiques (pétrole brut, gaz, bois, charbon), des produits énergétiques finaux (pétrole raffiné, électricité) ainsi que des équipements liés à l'énergie. Juridiquement contraignant, il s'appuie sur les règles de l'OMC. Son but est la libéralisation des marchés et la protection des investissements étrangers. La Russie s'est retirée du traité en 2009 et une stratégie d'extension à des pays disposant de réserves en énergies fossiles a été développée par la suite.

## Le pouvoir démesuré des entreprises

Comme la plupart des accords de libre-échange, le TCE inclut ce qu'on appelle le mécanisme de règlement des diffé-

rends entre investisseurs et États (ISDS en anglais). Ce mécanisme permet à un investisseur étranger d'engager des poursuites contre un État s'il estime qu'un projet de loi, une décision de justice ou toute autre mesure est défavorable à ses intérêts économiques et nuit à son investissement. Les conflits sont jugés par un tribunal d'arbitrage privé et non pas par un tribunal ordinaire du pays concerné. Si l'investisseur obtient gain de cause, les États risquent d'être condamnés à payer de très gros montants de compensation aux entreprises. Ainsi, l'Italie a été attaquée pour avoir instauré un moratoire sur les forages offshore. Ce pays s'est d'ailleurs retiré du traité en 2015. Autre exemple : les Pays-Bas ont dû fortement ralentir la sortie du charbon sous ces menaces. Un gouvernement peut donc se voir contraint de retarder ou même d'abandonner des politiques climatiques, de peur de subir de lourdes conséquences financières.

## Impossible révision du traité

Des voix se sont fait entendre en faveur d'une révision du Traité de la Charte de l'énergie qui le rendrait compatible avec des politiques climatiques. En février 2021, une pétition lancée au sein de l'Union européenne par environ 400 organisations de la société civile, dont Attac France, est adressée à la Commission européenne et aux pays membres demandant la sortie du traité. De même, environ 80 scientifiques du climat de renom ont signé un appel aux pays de l'Union européenne pour qu'ils se retirent du TCE. Après plusieurs cycles de négociations, les propositions de révision faites par l'UE n'ont cependant pas été acceptées. Ces négociations se sont achevées en juin 2022 avec comme résultat quelques modifications mineures qui ne remettent pas en question le mécanisme de règlement des différends.





### Le GIEC montre du doigt la politique de protection des investissements

Dans son rapport du troisième groupe de travail, publié en avril 2022, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) aborde pour la première fois la question de la protection des investissements incluse dans les accords de libre-échange. On peut y lire, entre autres :

« Ces accords ont eu tendance à protéger les droits des investisseurs, limitant la latitude des pays hôtes dans l'adoption de politiques environnementales. De plus, les accords internationaux d'investissement peuvent

*entraîner une «frilosité réglementaire», qui peut conduire les pays à s'abstenir ou à retarder l'adoption de politiques d'atténuation, telles que l'élimination progressive des combustibles fossiles».*

Ou encore :

*« De nombreux spécialistes ont souligné que l'ISDS pouvait être utilisé par les entreprises de combustibles fossiles pour bloquer les législations nationales visant à mettre fin à l'utilisation de leurs actifs ».*

Le GIEC souligne notamment l'incompatibilité de la politique de protection des investissements avec la mise en œuvre

des engagements des États pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, adopté en 2015.

### L'exemple espagnol : comment s'enrichir grâce au Traité sur la Charte de l'énergie<sup>1</sup>

L'Espagne a connu un nombre record de procès d'arbitrage d'investissement au cours des dix dernières années, soit au total 51 demandes dont 27 ont été résolues jusqu'à présent et 21 ont été arbitrées en

<sup>1</sup> Transnational Institute, From solar dream to legal nightmare: How financial investors, law firms and arbitrators are profiting from the investment arbitration boom in



faveur des investisseurs. Le montant total réclamé se chiffre à 8 milliards d'euros. L'Espagne a déjà versé 1,2 milliard d'euros de compensation pour des affaires perdues. Cette somme équivaut à l'ensemble des dépenses engagées par le pays pour lutter contre la crise climatique. À noter que l'État doit également payer les honoraires d'avocats et d'experts qui profitent ainsi largement de ce boom de l'arbitrage en Espagne.

Toutes les actions intentées en justice l'ont été sur la base du Traité sur la Charte de l'énergie et concernent des investisseurs étrangers dans le secteur des énergies renouvelables, ce qui est particulier dans le cas de l'Espagne. En 2007, le gouvernement avait approuvé d'importantes incitations pour attirer les investissements dans ce type d'énergie, incitations qui, par la suite, ont été revues à la baisse. Ceci a été contesté par les investisseurs dans le cadre du TCE. Beaucoup de ces investissements sont d'ordre spéculatif et la grande majorité est le fait de sociétés financières ou de fonds d'investissement dont une partie investit également dans des énergies fossiles. Leur engouement pour les énergies renouvelables est de nature purement lucrative et prive l'État de moyens financiers dont il aurait besoin pour faire avancer la transition énergétique et la protection du climat.

Le Traité sur la Charte de l'énergie protège les investissements existants dans les énergies fossiles et pérennise ainsi leur exploitation. Il peut entraver et parfois même empêcher la réalisation de politiques environnementales. Il y a donc urgence de combattre ce traité et de sensibiliser le public.

*Christine Dellspurger*

## UNE BRÈVE L'UDC S'ATTAQUE À L'AVORTEMENT

**Deux parlementaires UDC alémaniques ont lancé le 21 décembre 2021 deux initiatives populaires pour limiter le nombre d'avortements. Leur propagande est truffée de mensonges.**

**Les deux initiatives prévoient en préambule le même article (10, al.4) « La loi prévoit des mesures en vue de protéger la vie humaine, en particulier aussi avant la naissance ». La première récite: « Neuf mois après l'acceptation de l'art.10.al.4, les médecins doivent donner au moins un jour de réflexion à la femme enceinte avant une interruption de grossesse... » Et la deuxième: « Toutes les dispositions qui autorisent une interruption de grossesse alors que l'enfant peut respirer en dehors de l'utérus (...) cessent de produire effet 3 mois après l'acceptation de l'art.10, al.4 ».**

**La stratégie réactionnaire est bien connue: on limite petit à petit les garanties légales accordées aux femmes jusqu'à obtenir leur annulation.**

*Tina Leoni Joye*

# DER ENERGIECHARTA-VERTRAG: EIN HINDERNIS FÜR DIE ENERGIEWENDE

**Niemand bestreitet mehr die Dringlichkeit des Klimaschutzes und die grundlegende Rolle der Energie im Kampf um die Senkung des CO<sub>2</sub>-Ausstoßes. Die Regierungen haben endlich Maßnahmen ergriffen, wie die Subventionierung der Entwicklung und Nutzung erneuerbarer Energien, die jedoch bei weitem nicht ausreichen und zu langsam umgesetzt werden. Es gibt viele Hindernisse für den Energiewandel. Ein noch wenig bekanntes solches Hindernis ist der Energiecharta-Vertrag (ECT), ein Freihandelsabkommen, das seit einiger Zeit von NGOs und Umweltschutzorganisationen ins Visier genommen wird. Dieser Vertrag, insbesondere sein Mechanismus zur Beilegung von Streitigkeiten zwischen Investoren und Staaten, stellt in der Tat eine Bedrohung für wirksame Maßnahmen zur Bekämpfung der Klima- und Umweltkrise dar.**

Der Energiecharta-Vertrag wurde 1994 unterzeichnet und trat 1998 in Kraft. Ursprünglich sollte er die Energieversorgung durch den Handel mit den ehemaligen Ostblockstaaten sichern. Mittlerweile umfasst er rund 50 Staaten, darunter die Schweiz sowie die Länder der Europäischen Union. Er regelt speziell den Handel mit Energierohstoffen (Rohöl, Gas, Holz, Kohle), Energieendprodukten (raffiniertes Öl, Strom) und energiebezogenen Infrastrukturen. Das Abkommen ist rechtsverbindlich und basiert auf den Regeln der WTO. Sein Ziel ist die Liberalisierung der Märkte und der Schutz ausländischer Investitionen. Russland trat 2009 aus dem Vertrag aus. Daraufhin wurde eine Strategie zur Ausweitung des Vertrags auf Länder mit Reserven an fossilen Energieträgern entwickelt.

## Die große Macht der Konzerne

Wie die meisten Freihandelsabkommen enthält auch der ECT den sogenannten Investor-Staat-Streitbeilegungsmechanismus

(ISDS auf Englisch). Dieser Mechanismus ermöglicht es ausländischen Investoren, gegen einen Staat zu klagen, wenn sie der Meinung sind, ein Gesetzentwurf, eine Gerichtsentscheidung oder sonstige Maßnahmen laufen ihren wirtschaftlichen Interessen zuwider und schädigen ihre Investition. Die Konflikte werden von einem privaten Schiedsgericht und nicht von einem ordentlichen Gericht des betreffenden Staates entschieden. Wenn der Investor Recht bekommt, können die Staaten zu sehr hohen Entschädigungszahlungen an die Unternehmen verurteilt werden. So wurde beispielsweise Italien verklagt, weil es ein Moratorium für Offshore-Bohrungen eingeführt hatte. Dieses Land trat übrigens 2015 aus dem Vertrag aus. Ein weiteres Beispiel: Die Niederlande mussten unter diesen Drohungen den Ausstieg aus der Kohle stark verlangsamen. Aus Angst vor schweren finanziellen Konsequenzen kann eine Regierung sich also gezwungen sehen, ihre Klimapolitik zu verzögern oder sogar aufzugeben.

## Unmögliche Revision des Vertrags

Stimmen wurden laut für eine Revision des Energiecharta-Vertrags, die diesen mit einer Klimapolitik vereinbar machen würde. Im Februar 2021 wurde eine Petition von etwa 400 zivilgesellschaftlichen Organisationen der Europäischen Union, darunter Attac France, an die Europäische Kommission und die Mitgliedstaaten gerichtet, die den Ausstieg aus dem Vertrag fordert. Ebenso unterzeichneten etwa 80 renommierte Klimawissenschaftler einen Aufruf an die EU-Länder, aus dem ECT auszusteigen. Nach mehreren Verhandlungsrunden wurden die von der EU gemachten Revisionsvorschläge jedoch nicht akzeptiert. Diese Verhandlungen wurden im Juni 2022 mit einigen geringfügigen Änderungen abgeschlossen, welche den Streitschlichtungsmechanismus nicht in Frage stellen.







**IPCC zeigt mit dem Finger auf die Politik des Investitionsschutzes**

In seinem im April 2022 veröffentlichten Bericht der dritten Arbeitsgruppe geht der IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) zum ersten Mal auf die in Freihandelsabkommen enthaltene Investitionsschutzpolitik ein. Darin heißt es unter anderem:

*„Diese Abkommen haben dazu tendiert, die Rechte von Investoren zu schützen und damit den Spielraum der Gastländer bei der Einführung von Umweltpolitiken einzuschränken. Dazu kommt, dass internationale Investitionsabkommen zu einer ‚Regulie-*

*rungsscheu‘ führen können, die Länder dazu veranlassen, Minderungsmaßnahmen wie den schrittweisen Ausstieg aus fossilen Brennstoffen zu unterlassen oder zu verzögern“.*

Oder auch:

*„Viele Experten haben darauf hingewiesen, dass ISDS von den Unternehmen für fossile Brennstoffe genutzt werden könnte, um nationale Gesetze zur Beendigung der Nutzung ihrer Güter zu blockieren“.*

Der IPCC betont insbesondere die Unvereinbarkeit der Investitionsschutzpolitik mit der Umsetzung der Verpflichtungen, die die Staaten im Rahmen des 2015 ver-

abschiedeten Pariser Klimaabkommens eingegangen sind.

**Das Beispiel Spaniens: Wie man mit dem Energiecharta-Vertrag reich werden kann<sup>1</sup>**

In Spanien gab es in den letzten zehn Jahren eine Rekordzahl von Investitionsschiedsverfahren, insgesamt 51 Klagen, von denen bisher 27 geschlichtet und 21 zugunsten der Investoren entschieden

<sup>1</sup> Transnational Institute, From solar dream to legal nightmare: How financial investors, law firms and arbitrators are profiting from the investment arbitration boom in



---

## Energie

wurden. Die geforderte Gesamtsumme beläuft sich auf 8 Milliarden Euro. Spanien hat bereits 1,2 Milliarden Euro als Entschädigung für verlorene Klagen gezahlt. Diese Summe entspricht den Gesamtausgaben des Landes für die Bekämpfung der Klimakrise. Zu beachten ist, dass der Staat auch die Honorare von Anwälten und Experten zahlen muss, die somit stark von diesem Boom der Schiedsgerichtsbarkeit in Spanien profitieren.

Sämtliche Klagen beziehen sich auf den Energiecharta-Vertrags und kommen von ausländischen Investoren im Bereich der erneuerbaren Energien, was im Falle Spaniens eine Besonderheit darstellt. Im Jahr 2007 hatte die Regierung erhebliche Maßnahmen genehmigt, um Investitionen in diese Art von Energie anzuziehen, wobei die Anreize später nach unten korrigiert wurden. Dies wurde von den Investoren im Rahmen des ECT angefochten. Viele dieser Investitionen sind spekulativ und die überwiegende Mehrheit wird von Finanzunternehmen oder Investmentfonds getätigt, welche zum Teil auch in fossile Energieträger investieren. Ihr Interesse an erneuerbaren Energien ist rein gewinnorientiert und entzieht dem Staat finanzielle Mittel, die nötig wären, um die Energiewende und den Klimaschutz voranzutreiben.

Der Energiecharta-Vertrag schützt bestehende Investitionen in fossile Energieträger und sichert so deren Ausbeutung auf Dauer. Er kann die Umsetzung umweltpolitischer Maßnahmen verlangsamen und manchmal sogar verhindern. Es ist daher dringend notwendig, diesen Vertrag zu bekämpfen und die Öffentlichkeit zu sensibilisieren.

*Christine Dellsperger*

---

## IN KÜRZE DIE SVP GREIFT DIE ABTREIBUNG AN

**Zwei deutschsprachige SVP-Parlamentarier lancierten am 21. Dezember 2021 zwei Volksinitiativen, um die Zahl der Abtreibungen zu begrenzen. Ihre Propaganda ist mit Lügen gespickt.**

**Beide Initiativen sehen in der Präambel denselben Artikel (10, Abs.4) vor: „Das Gesetz sieht Massnahmen zum Schutz des menschlichen Lebens vor, insbesondere auch vor der Geburt“. Die erste verkündet: „Neun Monate nach Annahme von Art. 10 Abs. 4 müssen die Ärzte der schwangeren Frau vor einem Schwangerschaftsabbruch mindestens einen Tag Bedenkzeit einräumen...“. Und die zweite: „Alle Bestimmungen, die einen Schwangerschaftsabbruch erlauben, während das Kind ausserhalb der Gebärmutter atmen kann, (...) treten drei Monate nach Annahme von Art. 10 Abs. 4 ausser Kraft“.**

**Die reaktionäre Strategie ist bekannt: Die gesetzlichen Garantien für Frauen werden nach und nach eingeschränkt, bis sie schliesslich für nichtig erklärt werden.**

*Tina Leoni Joye*

---

## **BERNARD FRIOT ET « LA RÉVOLUTION COMMUNISTE DU TRAVAIL ». « SI ON ADMET QUE LES RETRAITÉS ONT DROIT À UN SALAIRE, ON SORT LE TRAVAIL DE SA DÉFINITION CAPITALISTE ».**

**Pendant sa conférence du 28 juin à Lausanne, Frédéric Lordon (cf l'article repris du *Courrier*) a cité sa collaboration fructueuse avec le sociologue et économiste Bernard Friot avec lequel il a écrit « En travail, conversation sur le communisme » (éd. La Dispute). Bernard Friot est l'un des penseurs de gauche les plus originaux du moment, encore mal connu du grand public, auteur d'une œuvre qui renouvelle en profondeur les concepts de l'économie politique. Il est aussi cofondateur du « Réseau salariat », une association d'éducation populaire.**

Il affirme que le salaire doit devenir un droit politique pour tout le monde.

Il me semble intéressant d'exposer ici quelques idées maîtresses de son œuvre, qui entreprend de remettre en question la reconnaissance de la valeur du travail, la définition même de travail. Là est le nœud de l'injustice sociale, selon Friot.

Il distingue le mot travail de ce qui est l'activité, qui est tout travail concret que l'on peut faire. Nous sommes actifs en permanence, mais aujourd'hui, ce que l'on appelle travail est la partie de l'activité qui produit de la valeur économique, qui est reconnue comme productive. L'utilité sociale de ce que l'on fait n'est pas reconnue. La classe dirigeante a nié que des catégories sociales, comme par exemple les femmes au foyer, travaillent. Elle a donc la maîtrise de nos vies au travail et décide de notre reconnaissance comme « producteurs » de valeur, dignes d'être rémunérés ou pas. Les détenteurs du capital décident les moments où nous sommes producteurs, donc rémunérés, et décident aussi quelles activités doivent être considérées comme productives. La définition de travail productif n'est rien d'autre que le fruit des exigences du capital et de sa rentabilité. La reconnaissance comme « producteur »

est liée à des activités dont nous n'avons pas la maîtrise : les outils de production devraient donc appartenir aux travailleuses et aux travailleurs. La capacité collective de ne produire que ce que l'on veut, et comme on le veut, supprimerait la souffrance née de l'acceptation de travaux dont on ne veut pas, ou des conditions de travail qui rendent souvent problématique l'exécution d'un travail bien fait.

Friot affirme que la lutte contre le capitalisme ne part pas de rien. En effet en France, en 1946, le ministre communiste Maurice Thorez met en place, avec les militants de la CGT, le régime de la Sécurité Sociale, qui homogénéise le statut de dizaines et dizaines de milliers de salarié.e.s. Dans les années '50 et '60, l'on a imposé à l'employeur un niveau de salaire dès lors que la personne est sur tel poste. Ensuite, l'on a passé de la qualification du poste à la qualification de la personne, qui est le fait que, dans la fonction publique, un fonctionnaire est payé pour son « grade », et non pas pour son poste : il est payé pour un « attribut » de sa personne (l' idée de grade est née dans le monde de l'armée).

Bernard Friot, après avoir constaté qu'en France, tout l'effort syndical du 20<sup>ème</sup> siècle a consisté à construire un « salaire à la qualification » (les conventions collectives) contre une « rémunération à la tâche », en arrive à l'idée d'un « salaire à vie ». Il s'agit donc d'étendre ce qui a été conquis par la classe ouvrière, notamment après la deuxième guerre mondiale ! Le salaire des personnes ne serait plus lié « à leur emploi ou à leur performance sur le marché des biens et services comme travailleurs indépendants- qui sont en réalité totalement dépendants des capitalistes prêteurs, fournisseurs et clients (...) Chacun, à 18 ans, devrait devenir titulaire du premier niveau de qualification et du

salaire, de 1700 euros nets, qui lui est lié. Il pourra monter en qualification au cours de sa vie en étant en permanence titulaire du salaire lié au niveau atteint, dans la limite de 5'000 euros nets. La hiérarchie des salaires serait ainsi ramenée à un écart de 1 à 3 ». (Interview à Basta, janvier 2020)

**Un concept-clé de sa réflexion est que toute activité humaine produit de la valeur lorsqu'elle est définie collectivement et doit être rémunérée durant toute une vie.**

*Claire Widmer*





# BERNARD FRIOT UND „DIE KOMMUNISTISCHE REVOLUTION DER ARBEIT“. „WENN MAN ZUGIBT, DASS RENTNER EIN ANSPRUCH AUF EINEN LOHN HABEN, WIRD DIE ARBEIT AUS IHRER KAPITALISTISCHEN DEFINITION HERAUSGELÖST“.

**Während seines Vortrags am 28. Juni in Lausanne zitierte Frédéric Lordon (siehe den aus dem *Courrier* übernommenen Artikel) seine fruchtbare Zusammenarbeit mit dem Soziologen und Wirtschaftswissenschaftler Bernard Friot, mit dem er das Buch „En travail, conversation sur le communisme“ (Verlag La Dispute) geschrieben hat. Bernard Friot ist einer der originellsten linken Denker der Gegenwart, der der breiten Öffentlichkeit noch wenig bekannt ist und ein Werk verfasst hat, das die Konzepte der politischen Ökonomie grundlegend erneuert. Er ist auch Mitbegründer des „Réseau salariat“, einer Vereinigung für Volksbildung.**

Er argumentiert, dass der Lohn ein politisches Recht für Alle werden muss.

Ich halte es für interessant, hier einige Kerngedanken seines Werks darzulegen, das daran geht, die Auffassung des Wertes der Arbeit, die Definition von Arbeit selbst, in Frage zu stellen. Hier liegt laut Friot der Kern der sozialen Ungerechtigkeit.

Er unterscheidet den Begriff Arbeit von dem der Tätigkeit, unter der er jede konkrete, machbare Arbeit versteht. Wir sind ständig aktiv, aber heute wird nur der einen wirtschaftlichen Wert erzeugende Anteil einer Tätigkeit als Arbeit anerkannt. Der soziale Nutzen dessen, was wir tun, wird nicht anerkannt. Die herrschende Klasse hat bestritten, dass soziale Kategorien, wie z. B. Hausfrauen, arbeiten. Sie hat daher die Kontrolle über unser Arbeitsleben und entscheidet darüber, ob wir als „Produzenten“ von Wert anerkannt werden, die es wert sind oder nicht, bezahlt zu werden. Die Kapitaleigner entscheiden über den Zeitpunkt, wann wir Produzenten sind, also entlohnt werden,

und bestimmen, welche Tätigkeiten als produktiv gelten. Die Definition von produktiver Arbeit ist nichts anderes als das Ergebnis der Anforderungen des Kapitals und seiner Rentabilität.

Die Anerkennung als „Produzent“ ist an Tätigkeiten gebunden, die wir nicht beherrschen: die Produktionsmittel sollten daher den Arbeiterinnen und Arbeitern gehören. Die kollektive Fähigkeit, nur das zu produzieren, was man will und wie man es will, würde das Leiden beseitigen, das durch die Annahme einer Arbeit entsteht, die keiner will, oder durch Arbeitsbedingungen, die das Vollbringen einer gut gemachten Arbeit problematisch macht.

Friot behauptet, dass der Kampf gegen den Kapitalismus nicht bei Null anfängt. In Frankreich führte der kommunistische Minister Maurice Thorez 1946 zusammen mit den Aktivisten der CGT das System der Sozialversicherung ein, das den Status von Zehntausenden von Arbeitnehmern vereinheitlichte. In den 1950er und 1960er Jahren wurde dem Arbeitgeber ein bestimmtes Lohnniveau vorgeschrieben, wenn eine Person eine bestimmte Stelle innehatte. Danach ging man von der Qualifikation des Arbeitsplatzes zur Qualifikation der Person über, was darin besteht, dass ein Beamter im öffentlichen Dienst für seinen „Dienstgrad“ und nicht für seinen Arbeitsplatz bezahlt wird: Er wird für ein „Attribut“ seiner Person bezahlt (die Idee des Dienstgrads stammt aus der Welt des Militärs).

Bernard Friot stellt fest, dass in Frankreich alle gewerkschaftlichen Bemühungen des 20. Jahrhunderts darin bestanden, einen „Lohn für die Qualifikation“ (Tarifverträge) gegen eine „Bezahlung für die Arbeit“ aufzubauen, und kommt dann auf die

Idee eines „lebenslangen Lohns“. Es geht also darum, das auszuweiten, was von der Arbeiterklasse insbesondere nach dem Zweiten Weltkrieg errungen wurde! Der Lohn der Menschen soll nicht mehr an „ihre Beschäftigung oder ihre Leistung auf dem Markt für Waren und Dienstleistungen als Selbstständige - die in Wirklichkeit völlig von den kapitalistischen Kreditgebern, Lieferanten und Kunden abhängig sind - gebunden sein (...) Jeder soll mit 18 Jahren die erste Qualifikationsstufe und das damit verbundene Gehalt von 1700 Euro netto erhalten. Er kann im Laufe seines Lebens eine höhere Qualifikation erwerben, wobei er immer den Lohn für die erreichte Stufe erhält, bis zu einer Obergrenze von 5.000 Euro netto. Die Lohnhierarchie würde so auf einen Abstand von 1 zu 3 reduziert werden“. (Interview mit Basta, Januar 2020).

**Ein Schlüsselkonzept seiner Überlegungen ist, dass jede menschliche Tätigkeit Wert erzeugt, wenn sie kollektiv definiert wird und ein Leben lang entlohnt werden muss.**

*Claire Widmer*



## DÉSIRS DE COMMUNISME

**Les travaux du philosophe et économiste Frédéric Lordon illustrent la nécessité de sortir du capitalisme. Cette sortie a pour lui un nom: le communisme. Il sera à Lausanne mardi.**

La plus grande victoire du capitalisme a sans doute été d'imprégner nos rêves de son odeur. Sans lui, il n'y aurait plus de joies, plus de couleurs et de liberté. Sans lui, il n'y aurait plus de vie. Dans les faits pourtant, le capitalisme détruit, il broie l'avenir et ne nous laisse, à s'en fier au réel, aucune perspective.

Depuis plusieurs années, Frédéric Lordon s'attelle à esquisser la tangente. Directeur de recherche au CNRS, passé figure de proue de la gauche française, il est l'auteur de nombreux ouvrages à la verve tranchante et au message limpide: le capitalisme détruit, détruisons le capitalisme.

Comment faire, alors? Notre meilleure chance sera de lui opposer une force contraire de plus grande magnitude: le communisme. Il sera à Lausanne mardi dans le cadre d'un cycle de conférences sur la sortie du capitalisme<sup>1</sup>.

**Parler de «communisme», plutôt que d'«anticapitalisme», c'est essentiel selon vous?**

**Frédéric Lordon:** L'une des choses dont a le plus souffert la gauche – la «vraie» –, c'est la stagnation dans le registre de la négativité, le registre réactionnel, qui pare les coups, mais est incapable de poser une perspective positive. En témoignent tous ces préfixes accolés aux mots «mondialisation» ou «capitalisme»: «alter», «anti», «post», qui aident sans doute à dire ce qu'on ne veut pas mais qui n'articulent pas le commencement de ce qu'on voudrait. Or, on ne mobilise pas sur la base de seuls refus. On mobilise si l'on est capable de formuler une «proposition».

Il n'est plus suffisant d'en appeler à l'anticapitalisme car dire seulement «anti», c'est, de fait, laisser le terme de l'alternative «en blanc», donc l'exposer au

risque d'être compris comme «saut dans le vide». Alors, il faut poser un signifiant qui articule la proposition alternative dans sa positivité. Ce signifiant, en effet, c'est «communisme», et je ne vois pas quel autre on pourrait mettre à la place, eu égard à la gravité de la situation.

**Comment faire avec le poids historique attaché à ce signifiant?**

La réponse est très simple: le communisme n'a jamais eu lieu. Evidemment, on connaît très bien le cortège d'images terribles que le mot fait immédiatement naître dans l'esprit d'à peu près tout le monde. Mais le mot «communisme» n'a aucun rapport avec ces faits tragiquement réels.

Comment le pourrait-il? Le communisme est un projet de démocratie intégrale. A commencer par la sphère de la production d'où les rapports sociaux du capitalisme l'excluent radicalement. Le communisme se définit d'abord comme la souveraineté des producteurs sur la production: souveraineté «interne», au niveau des collectifs de production où les producteurs décident eux-mêmes, et sur une base intégralement démocratique, de la manière dont ils vont organiser la production. Souveraineté «externe» également, où cette fois c'est le corps politique dans son entier qui décide des orientations à faire prendre à la division du travail, décision qu'il importe au plus haut point de retirer à la souveraineté du capital, qui est prêt à produire n'importe quoi pourvu qu'il en résulte du profit pour les propriétaires – et tant pis si la planète et les vies humaines doivent y passer.

Maintenant, je ne sous-estime pas du tout la difficulté de faire revivre ce signifiant. Mais je ne sous-estime pas non plus, encore moins même, la vitesse des déplacements qui peuvent se produire dans ces conjonctures particulières que Gramsci nommait «crises organiques». Pensez seulement qu'il y a encore quinze ans, le mot «capitalisme» était banni du discours public et que son emploi vous renvoyait immédiatement dans la catégorie

des dinosaures stalinoïdes. Et de même, qui eût cru il y a à peine cinq ans que les mots «bourgeois» et «bourgeoisie» pourraient eux aussi revenir dans les discours politiques?

Je prends le pari suivant: d'ici moins de dix ans, la dévastation de la planète s'approfondissant, et la conscience se développant de ce que c'est bien le capitalisme qui en est la cause, et son renversement la seule issue possible, le mot «communisme» gagnera une audience que vous ne pouvez même pas soupçonner aujourd'hui.

**En fait, qu'est-ce qui distingue fondamentalement pour vous la gauche et la droite?**

Ce qui est extravagant, mais très révélateur, c'est qu'on doive à nouveau donner une réponse à cette question. Révélateur de quoi? Du processus de compromission historique irréversible de la «social-démocratie», devenue dans les faits un promoteur du capitalisme néolibéral, indistinct de la droite.

Par une paresse de pensée typique du journalisme de service, «gauche» a été rabattue sur les organisations supposées l'incarner. Même, donc, quand celles-ci sont devenues de droite. Forcément on n'y comprend plus rien. Alors qu'en fait c'est assez clair. «Gauche», ce n'est pas tel parti, ou telle organisation. C'est d'abord une «idée». Laquelle? On peut rassembler sous le concept «gauche» tout ce qui se donne pour projet de défaire l'emprise du capital sur la société. Voilà, c'est très simple. Le capital, spécialement dans cette configuration qu'on appelle le néolibéralisme, a pour horizon de soumettre la totalité des pratiques sociales. Tout ce qui s'oppose à ce projet, c'est la gauche. Tout ce qui y concourt, c'est la droite.

**Les expériences de ZAD et d'alternatives locales ne suffiraient-elles pas à sortir du capitalisme, si elles étaient répliquées plus largement?**

Non: on ne passe pas d'une expérience



locale à une configuration globale, macrosociale, par une simple opération d'extension à l'identique. Il y a entre les deux une différence qualitative qui fait que la première ne peut pas être envisagée comme une maquette de la seconde. L'élément central qui fait cette différence qualitative, c'est la division du travail. Une formation macrosociale soutient un mode de production entier, c'est-à-dire non seulement une manière sociale de produire les choses ordinaires, mais aussi, et surtout, de produire les moyens de production. Une ZAD produit des choses, celles qui sont nécessaires à sa reproduction matérielle, mais elle ne peut pas produire les moyens de cette production. Produire la scie qui permet de construire les cabanes demande d'avoir produit le métal, donc les minerais qui ont permis d'obtenir ce métal, l'énergie requise par tous ces processus industriels, etc.

**Et vous voyez combien vite, de proche en proche, surgit toute la ramure de la division du travail et de l'industrie.**

On voit assez que ceci n'est pas à la portée d'une ZAD, ni même d'un réseau de ZAD. A un moment, il faut avoir un système industriel en bonne et due forme, avec des unités de production qui font droit à des nécessités de taille, et tout ceci ne s'organise pas dans la forme ZAD. J'ajoute, car je vois venir d'ici les malentendus, que «industrie» ne veut dire ni «[rechute dans le] capitalisme» ni «productivisme». Le communisme comme souveraineté sur la production reconnaît les nécessités de l'industrie, et même de la technologie, mais sous la contrainte impérative, prioritaire, de la planète à préserver. Le communisme n'est pas un monde où l'on ne vit que d'amour et d'eau fraîche, il fait toute sa part à la production matérielle, mais en la soustrayant radicalement à la perversion productiviste.

**Il vous arrive d'être «éco-anxieux»?**

Pas du tout. La chose qu'on appelle «éco-anxiété» est une de ces débilités dont la «pensée journalistique» est coutumière. Soit un problème politique, passez-le dans l'alambic médiatique: il en

ressort une connerie psycho-sociétale, dont les hebdomadaires se délecteront de faire leurs «unes», et d'où toute politique aura disparu. L'«anxiété», pour le dire un peu plus rigoureusement, l'angoisse, est l'affect qui naît de l'anticipation d'un péril flou, ou d'un péril dont les causes restent floues, et contre lequel, par conséquent, on est incapable de monter une «réponse». C'est typiquement le cas de l'écocide qui, en effet, n'est que source d'angoisse tant qu'on omet d'en indiquer la cause, c'est-à-dire de désigner le point d'application de la lutte. En l'occurrence: le capitalisme. Car la dévastation de la planète n'a qu'une cause: le capitalisme.

On comprend que le système médiatique renâcle un peu à se rendre à cette idée. Pourtant, si elle est énorme, telle est bien l'alternative à laquelle il va falloir se faire: écocide (c'est-à-dire anthropocide) ou capitalocide. Il va falloir choisir. Mais quand on a choisi, on n'a plus aucune anxiété car on sait où, et contre quoi, et contre qui diriger l'énergie de la lutte. Je ne suis donc pas du tout éco-anxieux car je sais très bien à quoi attribuer l'écocide, et j'ai choisi. Je suis dans l'ordre, éco-furieux, anticapitaliste, et communiste.

**On a relevé un jour que vous portiez une doudoune de marque North Face, critiquant que le communisme ne permettrait pas la production de vêtements d'aussi bonne facture. Vous répondez...**

C'est d'une simplicité évangélique. Prenez les machines des usines North Face et leurs salariés. Eux savent faire le boulot. Enlevez les dirigeants qui, eux, ne le savent pas mais se gavent de salaires mirifiques. Otez les actionnaires, ces purs parasites, qui pompent le cash flow au lieu qu'il soit réinvesti dans l'outil. Vous vous êtes débarrassés du capital et de ses agents, donc de sa logique. Et à la sortie des machines, il y a toujours les mêmes vestes. Vous avez transformé North Face en un collectif communiste de production. Parce qu'ils connaissent mieux que personne l'outil et la manière de le faire tourner, les salariés n'ont besoin de personne. Ils décident collectivement de tout: depuis la manière d'organiser

la production jusqu'aux directions dans lesquelles éventuellement la développer. Par là, ils réalisent localement l'essence du communisme.

Et si jamais votre contradicteur libéral-type continue de chialer «mais sans actionnaires qui financera le développement?», vous lui répondrez d'une part que dans le capitalisme néolibéral, il y a belle lurette que les actionnaires ne financent plus rien mais au contraire se gavent sur la bête, et que d'autre part, dans le modèle communiste tel que Bernard Friot et moi-même travaillons à lui donner forme, il y a tout un volet sur le subventionnement des investissements et qu'il n'aura qu'à aller lire.

*Louis Viladent*

*(Paru dans «Le Courrier»,  
Jeudi 23 juin 2022)*

# WATERPRENEURS ET CIE : LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS DE L'EAU

**A l'heure où la raréfaction de l'eau est en passe de devenir un problème mondial majeur, on assiste à une mainmise marquée du secteur de l'eau par un système financier complexe et opaque. L'eau, sous couvert de durabilité et de préoccupation pour la planète, semble particulièrement aiguïser l'appétit des financiers.**

L'argument numéro un permettant de légitimer le recours au secteur privé dans le domaine du développement humain est notamment la réalisation de l'objectif de développement durable onusien numéro 6<sup>1</sup>. En effet, ce dernier affirme que la mise en œuvre de certains droits fondamentaux essentiels comme l'accès à l'eau nécessite un besoin de capitaux et d'investissements à hauteur de 140 milliards de US\$ et ainsi l'implication du secteur privé dans cette entreprise.

Selon cette vision, pour parvenir à cet objectif et permettre à toute la population mondiale d'accéder à l'eau, nous allons devoir la privatiser et la considérer comme un service comme un autre, notamment pour attirer les investisseurs privés. Plus encore et partant du constat que l'eau se raréfie, il faudrait, selon ces nouveaux « vendeurs » d'eau, attribuer un prix à l'eau pour que chacune et chacun apprenne à l'économiser.

## Qui sont donc ces nouveaux entrepreneurs de l'eau ?

Crée en 2015, *Waterpreneurs*, une ONG basée à Genève, se veut l'intermédiaire entre différents acteurs du secteur de l'eau (entreprises, ONG, fondations,...). L'ONG offre également ses conseils aux entreprises dont les activités ont un impact direct sur l'environnement local et l'approvisionnement en eau.

L'organisation *Waterpreneurs* est notamment active au Kenya et en Australie, où

elle a organisé en 2020 à Brisbane (Australie) un forum international de l'eau. Cet endroit vous évoque peut-être quelque chose, car Brisbane a été une des premières régions du monde à introduire l'eau en bourse. Brisbane a également connue un fort développement des marchés privés de l'eau, mais surtout, a été frappée par des sécheresses et des incendies dévastateurs. Autre élément surprenant, les liens étroits entre les co-fondateurs de *Waterpreneurs* et la multinationale suisse *Nestlé*. Prenons les trois fondateurs de *Waterpreneurs*, Nicolas Lorne, Franck Barroso et Brioux Michoud. Nicolas Lorne a travaillé plus de 10 ans chez *Nestlé* comme responsable stratégique sur plusieurs continents, tandis que son confrère Franck Barroso a travaillé près de 9 ans comme analyste financier pour le géant bleu. Le dernier membre de la direction, Brioux Michoud, a occupé un poste de chef de projet chez *Nestlé*.

Certaines entreprises invitées par *Waterpreneurs* lors de la tenue de ce grand forum international à Brisbane laissent quelque peu perplexe. *Argyle*, une entreprise américaine spécialisée dans la finance de l'eau, offre par exemple un service de gestion du risque lié au prix de l'eau (identification des risques des portefeuilles et des produits financiers, analyse de la rentabilité des investissements, décisions sur l'investissement, etc). De son côté, l'entreprise californienne *Aqaix* souhaite promouvoir les instruments financiers utilisés à *Wall Street* pour accroître les rendements des investissements du secteur de l'eau, favoriser le recours aux obligations vertes<sup>2</sup> et faciliter l'acquisition de titres sur l'eau que l'on peut vendre et acheter. Apparemment, le secteur de l'eau permettrait de promouvoir cette nouvelle finance verte. L'intention de ces nouveaux entrepreneurs de l'eau est aussi d'introduire en bourse leurs activités de distribution et d'assainissement de l'eau<sup>3</sup>.

*Waterpreneurs* semble également présent dans certains pays d'Afrique, où l'ONG met en lien différentes entreprises du secteur de l'approvisionnement et l'assainissement de l'eau comme au Kenya, pays où l'eau se fait rare et qui est victime de multiples sécheresses. Le service public de l'eau y est par ailleurs quasi inexistant. Le prix de l'eau tendrait également à monter lorsque celle-ci vient à manquer.

## L'investissement au service du bien commun

Ces dernières années, beaucoup d'ONG s'associent à des fonds d'investissements ou à des fondations de grandes multinationales comme Véolia, Danone ou Suez. Pour citer un exemple, l'ONG française *100fontaines* a conclu un partenariat avec le groupe UBERIS Capital, un fonds d'investissements asiatique, pour obtenir un financement et développer ses activités financières dans le secteur de l'eau.

Le but de ces entreprises d'investissement est de développer des modèles commerciaux payants de services d'assainissement et de distribution de l'eau dans des zones reculées. Des conduites d'études de marché (étude SWE) du secteur de l'eau dans les pays à faible revenu (Afrique, Asie, Amérique latine) sont aussi menées et représentent, selon le World Resources Institute (WRI), un potentiel bénéfique de 20 milliards de US\$. L'étude de marché rapporte également qu'il est plus rentable d'investir dans les régions urbaines périphériques, contrairement aux zones rurales où l'accès à l'eau est plus aisé et où les populations locales sont moins enclines à payer pour une eau potable « améliorée ». Ceci nous donne déjà des indications sur les intentions de ces fonds d'investissement qui ne semblent pas se préoccuper de la réalisation des besoins en eau des populations, mais bien de s'implanter là où la privatisation serait mieux accueillie et où l'eau pourrait se vendre à un prix plus élevé. Et puis, ne soyons pas dupes, les études de marchés menées par ces grands

<sup>1</sup> <https://www.waterpreneurs.net/about>

<sup>2</sup> Parts, actions appelés plus généralement titres permettant d'emprunter sur les marchés financiers

<sup>3</sup> [https://www.waterpreneurs.net/\\_files/ugd/2c9167\\_0eed97e0992c4996b1067582bb425ca0.pdf](https://www.waterpreneurs.net/_files/ugd/2c9167_0eed97e0992c4996b1067582bb425ca0.pdf)

bureaux de la finance ne servent en réalité qu'à une chose : connaître précisément la rentabilité des activités envisagées.

### Des nouveaux marchés alléchants pour les grands industriels

En outre, on constate que la France a beaucoup investi au Kenya au cours de ces dernières années, notamment à travers la présence marquée du Medef sur le territoire, la plus grande organisation patronale de France. Cela s'explique entre autres par l'existence d'un accord bilatéral de protection des investissements datant de 2010, qui offre de sérieuses garanties aux investisseurs. Ceci illustre bien les opportunités majeures que représentent les marchés de l'eau, mais aussi de l'énergie et du transport en Afrique de l'Est pour les grands industriels français (Véolia, Suez, Danone) et étrangers.

Plus inquiétant encore, il s'agira d'appliquer des mécanismes de marchés sur la gestion de l'eau car en raison de sa rareté croissante, l'eau potable ne peut plus être considérée comme un bien gratuit et a dorénavant un prix. Selon ces entreprises surfant sur la vague verte, certaines régions gèrent également mal leurs ressources en eau douce en les épuisant à un rythme trop rapide, raison pour laquelle l'accès à l'eau subventionné et dans certains cas donné gratuitement, ne contribue pas à en réduire la consommation. Pendant ce temps, un milliard de personnes n'a toujours pas accès à l'eau...

Rappelons que la finance verte reste de la spéculation et a donc des conséquences directes sur le prix des biens en général, et plus particulièrement sur l'eau ! L'eau ne devrait en aucun cas faire l'objet de spéculation et être soumise aux mécanismes de marché traditionnels, la réduisant à une simple marchandise alors qu'elle reste une ressource naturelle vitale pour toutes et tous. Qui plus est, des procédés comme la marchandisation et la spéculation n'éviteront ni les sécheresses et les incendies, ni le réchauffement climatique. Les mécanismes qui régissent la finance restent quant à eux inchangés : la spéculation s'ajuste à la demande d'un bien ou d'un

service, ce qui a une incidence directe sur le prix. De surcroît, le statut de ressource vitale de l'eau n'est évidemment pas pris en compte et d'autres acteurs peuvent intervenir sur le marché et spéculer sur le prix des biens. Pour démontrer ce mécanisme, la mise en bourse de l'eau en Australie de 2019 par ces multiples « traders de l'eau » dont le rôle est de gérer les portefeuilles des marchés de l'eau, a abouti à une multiplication du prix de l'eau par 10 dans les régions les plus touchées par la sécheresse.

Nadia Magnin



# WATERPRENEURS UND CO: DIE NEUEN WASSERUNTERNEHMEN

**In Zeiten, in der die Wasserknappheit zu einem großen globalen Problem wird, kommt es durch ein komplexes und unübersichtliches Finanzsystem zu einer ausgeprägten Kontrolle des Wassersektors. Wasser scheint unter dem Deckmantel der Nachhaltigkeit und der Sorge um unseren Planeten den Appetit der Finanzwelt besonders anzuregen.**

Das Hauptargument für den Einsatz des Privatsektors im Bereich der menschlichen Entwicklung ist unter anderem die Erfüllung des UN-Ziels der nachhaltigen Entwicklung Nummer 6<sup>1</sup>. Hiernach wird konkret argumentiert, dass die Umsetzung einiger wesentlicher Grundrechte wie der Zugang zu Wasser einen Kapital- und Investitionsbedarf in Höhe von 140 Milliarden US\$ und damit die Einbeziehung des Privatsektors in dieses Unterfangen erfordert.

Um dieses Ziel zu erreichen und der gesamten Weltbevölkerung Zugang zu Wasser zu ermöglichen, werden wir, geleitet von dieser Vision, Wasser privatisieren und es als Service wie jede andere betrachten müssen, auch um private Investoren anzuziehen. Mehr noch: Angesichts der Tatsache, dass Wasser immer knapper wird, sollte laut diesen neuen „Wasserverkäufern“ dem Wasser ein Preis zugeordnet werden, damit alle lernen, damit sparsam umzugehen.

## Wer also sind diese neuen Wasserunternehmen?

*Waterpreneurs*, eine 2015 gegründete NGO mit Sitz in Genf, versteht sich als Vermittler zwischen verschiedenen Akteuren im Wassersektor (Unternehmen, NGOs, Stiftungen...). Die NGO bietet auch Unternehmen Beratung an, deren Aktivitäten sich direkt auf die lokale Umwelt und die Wasserversorgung auswirken. Die Organisation *Waterpreneurs* ist unter

anderem in Kenia und Australien aktiv, wo sie 2020 in Brisbane (Australien) ein internationales Wasserforum organisiert hat. Vielleicht kommt Ihnen dieser Ort bekannt vor. Denn Brisbane war eine der ersten Regionen der Welt, in der Wasser an der Börse notiert wurde. Brisbane hat außerdem eine starke Entwicklung der privaten Wassermärkte erlebt, wurde aber vor allem von verheerenden Dürren und Bränden getroffen.

Ein weiteres überraschendes Merkmal sind die engen Verbindungen zwischen den Mitbegründern von *Waterpreneurs* und dem multinationalen Schweizer Unternehmen Nestlé. Nehmen wir die drei Gründer von *Waterpreneurs*: Nicolas Lorne, Franck Barroso und Brioux Michoud. Nicolas Lorne war mehr als zehn Jahre lang bei *Nestlé* als strategischer Leiter auf mehreren Kontinenten tätig, während sein Kollege Franck Barroso fast neun Jahre lang als Finanzanalyst für den blauen Riesen gearbeitet hatte. Das letzte Mitglied der Geschäftsleitung, Brioux Michoud, war als Projektleiter bei *Nestlé*.

Einige Unternehmen, die von *Waterpreneurs* zur Durchführung dieses großen internationalen Forums in Brisbane eingeladen wurden, lassen einen etwas ratlos zurück. *Argyle*, ein US-amerikanisches Unternehmen, das sich auf Wasserfinanzierungen spezialisiert hat, bietet z. B. einen Service für das Risikomanagement von Wasserpreisen an (Ermittlung von Risiken in Portfolios und Finanzprodukten, Analyse der Rentabilität von Investitionen, Investitionsentscheidungen usw.). Das kalifornische Unternehmen *Aqaix* möchte seinerseits Finanzinstrumente fördern, die an der *Wall Street* genutzt werden, um die Renditen von Investitionen im Wassersektor zu steigern, die Nutzung grüner Anleihen zu fördern und den Erwerb von Wasserpapieren, die man kaufen und verkaufen kann, zu erleichtern. Es scheint,

der Wassersektor würde die Förderung dieser neuen grünen Finanzwirtschaft ermöglichen. Die Absicht dieser neuen Wasserunternehmen besteht auch darin, ihre Aktivitäten im Bereich der Wasserversorgung und -entsorgung an die Börse zu bringen<sup>3</sup>.

*Waterpreneurs* ist offenbar auch in einigen afrikanischen Ländern präsent, wo die NGO verschiedene Unternehmen aus dem Bereich der Wasserversorgung und -entsorgung miteinander verbindet, wie z. B. in Kenia, einem Land, in dem Wasser knapp ist und das unter zahlreichen Dürreperioden leidet. Die öffentliche Wasserversorgung ist praktisch nicht vorhanden. Die Wasserpreise steigen tendenziell, wenn das Wasser knapp wird.

## Investitionen im Dienste des Gemeinwohls

In den letzten Jahren haben sich viele NGOs mit Investmentfonds oder Stiftungen großer multinationaler Konzerne wie Véolia, Danone oder Suez zusammengetan. Ein Beispiel: Die französische NGO *1001fontaines* ging eine Partnerschaft mit der UBERIS Capital Group, einem asiatischen Investmentfonds, ein, um Finanzmittel zu erhalten und ihre Finanzgeschäfte im Wassersektor auszuweiten.

Das Ziel dieser Investmentfirmen ist es, kostenpflichtige Geschäftsmodelle für die Abwasserentsorgung und Wasserversorgung in abgelegenen Gebieten zu entwickeln. Es werden auch Marktstudien (SWE-Studie) zum Wassersektor in Ländern mit niedrigem Einkommen (Afrika, Asien, Lateinamerika) durchgeführt, die nach Angaben des World Resources Institute (WRI) einen potenziellen Gewinn von 20 Milliarden US-Dollar bedeuten. Die Marktstudie berichtet auch, dass es rentabler ist, in städtische Randgebiete zu investieren, im Gegensatz zu ländlichen Gebieten, wo sich der Zugang zu Wasser einfacher gestaltet und die lokale Bevölkerung weniger bereit ist, für „verbessertes“ Trinkwasser zu bezahlen. Dies gibt uns

<sup>1</sup> <https://www.waterpreneurs.net/about>

<sup>2</sup> Ein Unternehmen, das in der Lage ist, eine bestimmte Anzahl von Mitarbeitern zu beschäftigen.

<sup>3</sup> [https://www.waterpreneurs.net/\\_files/ugd/2c9167\\_0eed97e0992c4996b1067582bb425ca0.pdf](https://www.waterpreneurs.net/_files/ugd/2c9167_0eed97e0992c4996b1067582bb425ca0.pdf)



bereits Hinweise auf die Absichten dieser Investmentfonds, bei dem es offenbar nicht um die Deckung des Wasserbedarfs der Bevölkerung geht, sondern darum, sich dort niederzulassen, wo die Privatisierung besser ankommt und das Wasser zu einem höheren Preis verkauft werden kann. Und, lassen wir uns nicht täuschen, die von diesen großen Finanzbüros durchgeführten Marktstudien dienen in Wirklichkeit nur einem Zweck – die Rentabilität der geplanten Aktivitäten genau zu kennen.

### Verlockende neue Märkte für die Großindustrie

Darüber hinaus ist festzustellen, dass Frankreich in den letzten Jahren viel in Kenia investiert hat, insbesondere durch die ausgeprägte Präsenz von Medef im Land, dem größten Arbeitgeberverband Frankreichs. Dies ist unter anderem auf das Bestehen eines bilateralen Investitionsschutzabkommens aus dem Jahr 2010 zurückzuführen, das Investoren umfassende Sicherheiten bietet. Dies verdeutlicht die großen Chancen, welche die Wasser-, aber auch die Energie- und Transportmärkte in Ostafrika für große französische (Véolia, Suez, Danone) und ausländische Industrieunternehmen bieten.

Noch besorgniserregender ist, dass es darum gehen wird, Marktmechanismen auf das Wassermanagement anzuwenden, da Trinkwasser aufgrund seiner zunehmenden Knappheit nicht mehr als kostenloses Gut betrachtet werden kann und nun einen Preis hat. Laut diesen Unternehmen, die auf einer grünen Welle reiten, gehen einige Regionen auch mangelhaft mit ihren Süßwasserressourcen um und verbrauchen sie zu schnell, weshalb der subventionierte und in einigen Fällen kostenlose Zugang zu Wasser nicht dazu beiträgt, den Wasserverbrauch zu senken. Währenddessen hat eine Milliarde Menschen noch immer keinen Zugang zu Wasser...

Vergessen wir nicht: Grüne Finanzen bleiben Spekulation und haben so direkte Auswirkungen auf die Preise von Gütern im Allgemeinen und auf Wasser im Besonderen! Wasser darf unter keinen Umständen Gegenstand von Spekulationen sein

und den traditionellen Marktmechanismen unterworfen werden, die es zu einer bloßen Ware degradieren, obwohl es eine lebenswichtige natürliche Ressource für alle Menschen bleibt. Mehr noch: Prozesse wie Kommerzialisierung und Spekulation werden weder Dürren und Brände noch die globale Erwärmung verhindern. Die Mechanismen, die die Finanzwelt bestimmen, bleiben hingegen unverändert: Die Spekulation passt sich der Nachfrage nach einem Gut oder einer Dienstleistung an, was direkte Auswirkungen auf den Preis hat. Darüber hinaus wird der Charakter von Wasser als lebenswichtige Ressource natürlich nicht berücksichtigt und andere Akteure können in den Markt eingreifen und auf den Preis der Güter spekulieren. Um diesen Mechanismus zu verdeutlichen: Die Versteigerung von Wasser in Australien hat 2019 durch diese zahlreichen „Wasserhändler“, deren Aufgabe es ist, die Portfolios der Wassermärkte zu verwalten, in den am stärksten von der Dürre betroffenen Regionen zu einer Verzehnfachung des Wasserpreises geführt.

Nadia Magnin



# LES MÉTAUX RARES ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Les nouvelles technologiques promettent beaucoup : efficacité, intelligence et zéro pollution entre autres. Elles offrent surtout un prétexte pour ne pas avoir à repenser nos modes de vies. Qu'en est-il des coûts environnementaux associés à l'industrialisation de ces technologies dites « propres » ? Nous vous emmenons faire un tour en amont, à la source de ces produits vendus comme la solution à la transition écologique.**

Les mobilisations pour le climat, la crise sanitaire, la montée des inégalités et les aspirations universelles pour un monde plus juste marquent le désenchantement pour un système sociétal qui rend tout le vivant malade, humains, animaux et végétation.

Afin de nous réenchanter voici que sont venues les énergies renouvelables et les technologies propres (*clean tech*). L'éolien, le solaire photovoltaïque, l'hydrogène ; les voitures, vélos et trottinettes électriques ; le numérique, son intelligence artificielle et la 5G vont nous sauver des effets du dérèglement climatique, nous permettront d'être enfin efficaces et propres, durablement.

Mais les énergies renouvelables et technologies propres associées à cette révolution « verte » ne sont rendues possibles que grâce aux métaux et terres rares. L'utilisation industrielle des métaux rares et terres rares est devenue indispensable à notre nouvelle société « écologique » (voitures électriques, éoliennes, panneaux photovoltaïques) et numérique (smartphones, ordinateurs, tablettes et autres objets connectés).

Qu'en est-il vraiment ? Quels sont les processus industriels nécessaires pour que ces matériaux précieux se retrouvent dans notre poche, dans notre garage ou sur le toit de notre maison ?

## **Métaux rares et terres rares : c'est quoi ?**

Les métaux représentent les éléments à la base de l'industrie moderne. Ils sont

omniprésents dans nos sociétés et indispensables à nombre de nos besoins élémentaires tels que l'habitat ou les transports. On définit tout d'abord les métaux communs, comme par exemple le fer ou l'aluminium, abondamment présents à la surface du globe. Viennent ensuite les métaux stratégiques comme l'or, l'argent ou encore le cuivre, répartis de manière inégale sur terre et qui peuvent donc présenter des risques d'approvisionnement. Il n'existe à ce jour pas de classification universelle des métaux rares. Celle-ci dépend des quantités disponibles, des usages et demandes de l'industrie ainsi que du potentiel de recyclabilité. Ce sont par exemple le cobalt, le germanium, l'indium, le niobium mais aussi le coke de charbon, le graphite ou le silicium métallique. Enfin, les terres rares représentent une classe à part appartenant aux métaux rares. Ce sont le groupe des lanthanides (15 éléments du tableau périodique dont le néodyme, le terbium ou le gadolinium), aux propriétés chimiques très proches, auxquels sont associés le scandium et l'yttrium. Contrairement à ce que leur nom suggère, l'abondance moyenne des terres rares dans l'écorce terrestre n'est pas particulièrement faible.

Cependant, alors que les métaux communs ou stratégiques peuvent se trouver sous forme native (minerai naturellement pur), les métaux rares et terres rares sont en principe associés à d'autres éléments ou métaux. Ils se trouvent donc « dilués » dans la nature sous forme d'oxydes, de sels et bien d'autres formes minérales complexes. Par conséquent, les propriétés chimiques des métaux rares et terres rares n'ont pu être développées de manière significative que depuis la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, grâce aux « progrès » technologiques permettant enfin de les séparer et de les isoler afin d'en créer des formes métalliques pures.

Et le jeu en valait la chandelle, les métaux rares sont parés de propriétés fantastiques, permettant de potentialiser les performances des métaux traditionnels ; les terres rares possèdent des propriétés

optiques et magnétiques indispensables au développement de nombreuses technologies de pointes.

## **L'industrie minière : extraction du minerai**

Les métaux sont exploités à ciel ouvert ou sous terre, dans des gisements où les roches présentent une concentration naturelle en métaux supérieure à la moyenne, rendant possible une exploitation commerciale. Alors que les métaux conventionnels présentent généralement des concentrations en pourcentage ou pour mille (par exemple les mines de cuivre ont généralement des rendements de 2 à 30 kg de cuivre par tonne de roche extraite), les métaux rares et terres rares se trouvent généralement dans des concentrations bien inférieures ; en part par million (ppm). Il faut ainsi traiter une tonne de roche pour extraire un petit gramme de platine ou de lutécium.

Ainsi l'industrie minière a surtout un impact sur l'énergie, l'eau et la pollution. Aujourd'hui, environ 10% de la consommation d'énergie mondiale est attribuée à la production des métaux. Puisqu'il est nécessaire de travailler des millions de tonnes de minerais, les engins miniers sont tout simplement des monstres aux dimensions stupéfiantes, encore et toujours alimentés au diesel. Et dans les mines artisanales, le sang humain remplace le diesel. L'eau est une ressource indispensable au broyage et à la concentration du minerai, et son utilisation devient ainsi problématique dans de nombreuses exploitations situées en zones arides ou semi-désertiques. Le cycle des eaux de surface et souterraines s'en trouve immanquablement perturbé. Enfin, les explosions et le broyage émettent quantités de poussières nocives et autres rejets. On estime actuellement que les déchets miniers seraient de l'ordre de 6 à 7 milliards de tonnes par an (donc environ une tonne par terrien et par an). Il en résulte le problème grandissant et critique du stockage des résidus miniers, dans des bassins de rétentions parfois rendus tristement célèbres lors de ruptures de digues.

## **L'industrie métallurgique: transformation du minerai en métal**

Une fois que les minéraux à teneur en métaux rares ou terres rares ont été séparés des stériles (couches géologiques intermédiaires sans intérêt d'exploitation) par broyage et concentration, le contenu métallique doit être extrait et affiné. Pour cela, la fusion est en principe requise, afin de permettre la décomposition chimique des minéraux par le chauffage et la fonte. Les fonderies produisent tout d'abord des formes métalliques relativement impures qui seront envoyées ensuite dans des affineries afin d'y être purifiées à environ 99.9% et plus. Les procédés d'affinages nécessitent à nouveau quantité d'eau, d'acides et autres produits chimiques. Résultat: des défis environnementaux majeurs pour le traitement des déchets solides, liquides et gazeux.

### **Avons-nous bien dit propre et durable ?**

À y regarder de plus près, la transition énergétique et écologique ne ressemble-t-elle pas plutôt à une transition matérielle, vers une exploitation exponentielle de métaux conventionnels ou rares, avec la pollution qui l'accompagne ?

### **« D'un côté des pays sales et de l'autres des pays qui font semblant d'être propres »**

Le coût de la protection de l'environnement étant indiscutablement élevé, les activités industrielles polluantes ont simplement pris le chemin de la délocalisation. Il semblerait que les pays occidentaux aient favorisé les profits à court terme à la mise en place des mesures nécessaires pour protéger l'environnement.

Qui se souvient aujourd'hui que le groupe chimique français Rhône-Poulenc, sponsor officiel de l'émission *Ushuaïa* présentée par Nicolas Hulot, était, dans les années 80, l'un des leader mondiaux (avec 50% des parts de marché) de la transformation et de l'affinage des terres rares. Or, en raison de la pollution associée à son usine établie à la Rochelle (rejets et boues d'épuration expulsant dans la nature, les

airs et les eaux des impuretés telles que résidus de fer, de zirconium, ainsi que des éléments radioactifs naturellement associés aux terres rares), le groupe a abandonné en France le raffinage de métaux rares, pour délocaliser cette activité vers d'autres contrées moins regardantes sur la protection de l'environnement et des populations, et qui opèrent donc sans contrôle ni procédure de sécurité, avec des prix de main d'œuvre scandaleusement bas. De tels exemples sont monnaie courante.

Ainsi, localiser les activités industrielles sales dans des pays dont les gouvernements veulent développer leur économie à n'importe quel prix apparaît donc comme une démarche économiquement profitable. La Chine s'est démarquée en acceptant ce pacte. Elle domine aujourd'hui le marché mondial des métaux rares et des terres rares; nous lui achetons en retour ses matières premières en nous targuant de bonnes pratiques écologiques. D'autres pays comme le Brésil, la RDC, le Rwanda, la Thaïlande, la Russie, la Turquie (aux régimes politiques parfois autoritaires), tentent d'entrer dans la danse afin de gagner des parts de ce marché stratégique.

### **La facture !**

Outre la destruction et le mitage des paysages, conséquences directes de l'extraction des matières premières (les Zadistes nous ont montré les ravages de Holcim sur la colline des Mormons), où que nous nous polluions aujourd'hui, « l'addition » prend les visages du dérèglement climatique, de la perte de la biodiversité et plus généralement des multiples signaux de détresse d'un écosystème mis à mal avec ses conséquences sur la santé des populations. La crise environnementale est globale, elle s'affranchit des frontières géographiques et politiques.

Mais reste-t-il des fragments de nos modes de vie capables de fonctionner sans les nouvelles technologies et donc sans métaux, métaux rares et terres rares? Reste-t-il aujourd'hui des secteurs économiques et industriels qui n'en soient pas tributaires? Quelles dépendances les pays occidentaux ont-ils développés

face aux pays producteurs de ressources stratégiques? Quels seront les équilibres géopolitiques de demain? Les accords commerciaux permettront-ils de sécuriser les approvisionnements et maintenir une stabilité (toute relative) dans nos pays?

### **Alors, on fait quoi ?**

Les états échouent systématiquement à prendre les mesures qui permettraient de limiter les effets nocifs et destructeurs des nouvelles technologies sur le climat et l'environnement, comme de rationaliser les ressources minières, mettre en place des législations afin de permettre leur traçabilité, rendre le marché des métaux et terre rares moins opaque ou encore intensifier les contrôles sur les eaux ou les écosystèmes.

Largement médiatisé, le nouveau Pacte vert pour l'Europe (qui ne définit rien de moins que la nouvelle stratégie de croissance européenne) reste très fortement ancré dans une vision techno-optimiste. Restons vigilants afin de voir si la très récente mise en place d'une taxonomie verte pour évaluer les impacts environnementaux des projets financés permettra d'obtenir des résultats.

La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe propose par ailleurs de renforcer son autonomie à l'égard des matières premières critiques tels que les métaux rares. On constate donc aujourd'hui une recrudescence de l'activité minière sur le territoire européen.

Dès lors, il semble que les populations ont un rôle important à jouer. Ce sont probablement elles qui en dernier ressort seront les gardiennes et protectrices de l'environnement. En Extrémadure la population et la municipalité de la région de Caceres se mobilisent contre l'ouverture à ciel ouvert d'une mine de lithium et d'une usine d'affinage, qui détruirait le poumon vert de la Ville, par ailleurs Patrimoine de l'Humanité. Dans le nord du Portugal les habitants s'opposent à l'ouverture d'une mine de lithium, craignant pour les nappes phréatiques et pour les pâturages de cette zone classée au patrimoine agricole mon-

---

## Écologie

dial par les Nations-Unies. Plus près de chez nous, les projets de l'Allemagne de forages à grande profondeur de part et d'autre du Rhin, toujours pour en extraire du lithium, sont combattus par une partie des riverains.

En Suisse, l'acceptation par 50,7% des votants de l'initiative pour des multinationales responsables donne un signal positif sur le souhait (encore modéré) de la population de voir enfin des législations strictes apparaître sur la traçabilité ou la rationalisation des ressources ainsi que pour la protection des écosystèmes. À Bienne, le refus du projet Agglolac par le Conseil de ville et le blocage du projet officiel de la branche Ouest A5, obtenus grâce à la ténacité de la population biennoise, montrent qu'il est possible de mettre un frein à des projets n'apportant aucune réponse aux défis climatiques et environnementaux d'aujourd'hui.

Si certains ne veulent en rien renoncer à leur mode de vie, il semble heureusement que d'autres, toujours plus nombreux, appellent à un changement vers une sobriété, favorisant les circuits courts et une utilisation économe des ressources. Espérons que les tragiques déchaînements météorologiques aux dimensions apocalyptiques de cette année 2021 serviront à éveiller d'avantage les consciences à l'urgence de la situation.

*Claire Magnin &  
Naomi Vouillamoz*

*(Paru dans « Vision 2035 »,  
décembre 2021)*



Trois livres à lire pour celles et ceux qui aimeraient en savoir davantage :

- <sup>1</sup> Guillaume Pitron (2018), La guerre des métaux rares – La face cachée de la transition énergétique et numérique, Les liens qui libèrent.
- <sup>2</sup> Florian Fizaine (2015), Les métaux rares : opportunité ou menace – Enjeux et perspectives associés à la transition énergétique, Éditions TECHNIP.
- <sup>3</sup> Philippe Bihouix (2014), L'âge des Low Tech – Vers une civilisation techniquement soutenable, Éditions du Seuil, collection Anthropocène.



## WAS GIBT ES NEUES IN VITTEL ?



Die vereinte Aktion unseres Kollektivs und... des Klimawandels, der die Bevölkerung beunruhigt, nötigen Nestlé zum Rückzug.

Was das von Erschöpfung bedrohte tiefe Grundwasser (Grundwasserleiter im Sandstein der unteren Trias) betrifft, erinnern wir uns daran, dass Nestlé im letzten Sommer eine Verminderung seiner genehmigten Entnahmen von 1 Million Kubikmeter pro Jahr auf 500'000 gefordert hatte. Dies ist nun geschehen. Anfang 2022 beantragte Nestlé jedoch eine weitere Verminderung, um von den berühmten verbleibenden 500'000 Kubikmeter auf 200'000 zu kommen (Ende 2023). Dies ist bezeichnend für die Schwierigkeiten, auf die Nestlé in Europa stößt, wo sie den deutschen und österreichischen Mineralwassermarkt verlassen musste.

Natürlich gehen diese Verminderungen auch mit einem Stellenabbau einher: 75 Stellen sofort und eine zweite, noch nicht abgeschätzte Tranche in diesem Sommer. 1975 beschäftigte Nestlé

4'500 Mitarbeiter; die Arbeitsplätze gingen 2015 auf 1'100 zurück, und 2022 haben wir gerade die 700er-Marke unterschritten!

Außerdem muss Nestlé sich noch mit seinen zahlreichen Deponien, insbesondere Kunststoffdeponien, befassen, die es im ganzen Land besitzt. Gegen Nestlé läuft in dieser Angelegenheit übrigens ein von der Umwelt-Staatsanwaltschaft in Nancy eingeleitetes Gerichtsverfahren.

Man bedenke auch, dass Nestlé heute die Erlaubnis hat, dem Grundwasser von Vittel 3'102'000 Kubikmeter Wasser zu entnehmen, was nicht ohne Beeinträchtigung des Wasserstands der Flüsse und somit der Biodiversität geschehen kann. Die Tage der Ausbeutung von Wasser für die Abfüllung in Flaschen sind in unseren Klimazonen zweifellos gezählt, aber wie lange wird diese unerträgliche Raubwirtschaft mit ihren Auswirkungen auf das Leben noch andauern ?

*Bernard Schmitt,  
Mitglied des Kollektivs Vittel Eau 88*

## LA DOUZIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC



La Conférence s'est tenue du 12 au 15 juin 2022 à Genève. Elle a traité des questions liées à l'agriculture, la pêche, les transactions électroniques, la réforme de l'OMC et la protection des droits de propriété intellectuelle. Parallèlement à la réunion officielle, des délégations d'organisations populaires se sont mobilisées avec conférences de presse, espaces de discussion et manifestations. Des mouvements populaires, paysans et écologiques ont défilé dans les rues de Genève le 11 juin.

Attac a rejoint le comité genevois qui a organisé la manifestation internationale contre le sommet de l'OMC du samedi 11 juin soutenue par des organisations qui luttent pour la souveraineté alimentaire et les droits des paysans d'ici et d'ailleurs, notamment Via Campesina et Uniterre. Le soutien a été très large: parmi les signataires de l'appel à manifester il y avait aussi des entités genevoises: des partis (PS, les Verts), des syndicats (Unia, SIT) et des mouvements (SolidaritéS).

Via Campesina a emmené à la Conférence ministérielle une délégation avec des personnes venant des régions d'Afrique australe, d'Asie du sud, d'Europe et des

Amériques. Elle compte 181 organisations paysannes qui constituent un réseau paysan mondial, présent dans plus que 80 pays. Pendant 17 ans Via Campesina et ses alliés ont mené des négociations à l'ONU qui ont abouti en 2018 à la « Déclaration des Nations Unies sur les Droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) ». Des droits qui ne sont malheureusement pas réellement respectés.

**Le libre échange est un ennemi de la souveraineté alimentaire et des droits des paysans: il est nécessaire et urgent de créer un nouveau cadre international pour l'agriculture et le commerce fondé sur la souveraineté alimentaire.**

Les organisations paysannes appellent tous les Etats, en particulier ceux du Sud, à quitter l'OMC. En effet, l'OMC (avec l'UE et les USA en tête) ne cesse d'attaquer la souveraineté alimentaire des pays du Sud. Les politiques en faveur des stocks alimentaires publics, par exemple, sont accusées par l'OMC de créer des « distorsions commerciales » et toujours combattues. En Europe aussi des politiques publiques fortes sont nécessaires afin de soutenir la production agricole relocalisée et agro écologique.

Mais malheureusement dans la déclaration finale de cette Conférence il est réaffirmé l'interdiction de l'exportation des produits agroalimentaires sortant du cadre des règles de l'OMC.

Concernant la protection intellectuelle, la Conférence a accepté le principe de dérogation des brevets des vaccins contre la COVID-19 pour une période de 5 ans seulement. L'accord n'inclut ni les traitements, ni les diagnostics. Voici l'extrait de la déclaration finale où l'on concède « une dérogation à certaines prescriptions de l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) relatives à l'utilisation de licences obligatoires pour la production de vaccins contre la COVID-19 »

Le journal Le Temps intitule son article du 18 juin « L'OMC ne menace pas la pharma suisse ». Le journaliste met en sous-titre « La Suisse, qui s'est battue contre la demande de dérogation des brevets des vaccins anti-covid, est soulagée. L'accord ne va pas très loin, se félicite-t-elle. » Il en est autrement pour les populations des pays du Sud global qui, elles, auraient souhaitées aller beaucoup plus loin, comme proposaient l'Inde et l'Afrique du Sud! Un petit pas de l'OMC, mais qui est jugé durement par le directeur de la fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM, basée à Genève): « Cette décision envoie un mauvais message à ceux qui font de la recherche et de l'innovation ».

Pour ce qui concerne les autres questions, la Conférence n'a pas pris de décisions importantes et décisives, elle a surtout renvoyé les décisions à plus tard, notamment la question cruciale de la réforme de l'organisme lui-même.

*Tina Leoni Joye*

## AFFAIRE OIT-QATAR: QU'EN EST-IL RÉELLEMENT DES MESURES ADOPTÉES PAR LE QATAR POUR LUTTER CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ?

Le mercredi 29 juin 2022, attac suisse a participé à la conférence de presse organisée à Genève par le journal d'investigation français Blast, qui a pu compter sur la présence et le témoignage de l'ancien expert pour le Qatar du Bureau international du travail (BIT), Abdoullah Zouhair. Après avoir été au cœur de la machine, ce juriste de nationalité marocaine a dénoncé une affaire de corruption survenue au sein de l'OIT, où le Qatar y aurait directement exercé son pouvoir d'influence. Nous souhaitons ici vous relater cette affaire brûlante.

Suite aux quelques 6'500 morts recensés au Qatar pendant la construction des futurs stades de football en vue de la coupe du Monde, plusieurs syndicats membres de l'OIT déposent plainte en 2014 en réclamant la création d'une commission d'enquête. Par la suite l'OIT annonce, en 2018, le classement de la plainte et la création d'un programme de coopération technique chargé de mettre en place des mesures pour lutter contre le système esclavagiste de la Kafala et régler la question du salaire

des travailleurs migrants. Toutefois, le montant alloué à ce projet, directement financé par le Qatar, s'élèverait à 25 millions de francs, une somme inhabituellement démesurée pour ce type de projets. Plus encore, il semblerait que cet argent n'ait pas servi à instaurer des conditions meilleures pour les travailleurs migrants, mais à gonfler certains salaires de fonctionnaires et à payer des nuits d'hôtels, des voyages ou encore des formations pour les employés de l'OIT. En 2019, le gouvernement du Qatar annonce de manière officielle l'abolition de la Kafala et l'instauration d'un salaire minimum. Cependant, ce système d'exploitation des travailleurs étrangers n'aurait pas été véritablement aboli, la tutelle s'exerçant sur les travailleurs ayant simplement été transférée des particuliers au Ministère du Travail qatari. Les travailleurs migrants ne peuvent donc toujours pas venir travailler librement au Qatar et sont soumis à des conditions de travail qui mettent leur vie en danger.

*Nadia Magnin*





## DIE ZWÖLFTE MINISTER-KONFERENZ DER WTO



Die Konferenz fand vom 12. bis 15. Juni 2022 in Genf statt. Sie befasste sich mit Themen aus den Bereichen Landwirtschaft, Fischerei, elektronischer Geschäftsverkehr, Reform der WHO und Schutz der Rechte an geistigem Eigentum. Parallel zum offiziellen Treffen mobilisierten sich Delegationen von Volksorganisationen mit Pressekonferenzen, Diskussionsräumen und Kundgebungen. Volks-, Bauern- und Umweltbewegungen demonstrierten am 11. Juni in den Straßen von Genf.

Attac schloss sich dem Genfer Ausschuss an, das die internationale Kundgebung gegen den WHO-Gipfel am Samstag, den 11. Juni organisierte, die von Organisationen unterstützt wurde, die für Ernährungssouveränität und die Rechte der Bauern hier und anderswo kämpfen, darunter Via Campesina und Uniterre. Die Unterstützung war sehr breit: Unter den Unterzeichnern des Demonstrationsaufrufs befanden sich auch Genfer Einheiten: Parteien (SP, Grüne), Gewerkschaften (Unia, SIT) und Bewegungen (Solidarités).

Via Campesina nahm eine Delegation mit Personen aus den Regionen südliches Afrika, Südasien, Europa und Nord-

Südamerika mit zur Ministerkonferenz. Sie umfasst 181 Bauernorganisationen, die ein globales, in mehr als 80 Ländern vertretenes Bauernnetzwerk bilden. 17 Jahre lang hatten Via Campesina und ihre Verbündeten Verhandlungen bei den Vereinten Nationen geführt, die 2018 in die „Erklärung der Vereinten Nationen über die Rechte von Bauern und anderen in ländlichen Gebieten tätigen Personen (UNDROP)“ mündeten. Rechte, die leider nicht wirklich berücksichtigt werden.

**Freihandel ist ein Feind der Ernährungssouveränität und der Rechte der Bauern: Es ist dringend notwendig, einen neuen internationalen Rahmen für Landwirtschaft und Handel zu schaffen, der auf Ernährungssouveränität basiert.**

Die Bauernorganisationen rufen alle Staaten, insbesondere die des Südens, dazu auf, die WHO zu verlassen. Denn die WHO (mit der EU und den USA an der Spitze) greift die Ernährungssouveränität der Länder des Südens immer wieder an. Politische Maßnahmen zugunsten öffentlicher Lebensmittelvorräte werden beispielsweise von der WTO als „handelsverzerrend“ beschuldigt und immer wieder bekämpft. Auch in Europa ist eine starke öffentliche

Politik notwendig, um eine relokalierte und agrarökologische landwirtschaftliche Produktion zu unterstützen.

Aber leider wird in der Abschlusserklärung der Konferenz das Exportverbot für nicht den WHO-Regeln entsprechenden Agrar- und Ernährungsprodukte erneut bekräftigt.

In Bezug auf den geistigen Schutz stimmte die Konferenz dem Grundsatz zu, Ausnahmeregelungen für Patente auf Impfstoffe gegen COVID-19 nur für einen Zeitraum von fünf Jahren zuzulassen. Das Abkommen umfasst weder Behandlungen noch Diagnosen. Hier der Auszug aus der Abschlusserklärung, in der „eine Ausnahme von bestimmten Anforderungen des Übereinkommens über handelsbezogene Aspekte der Rechte des geistigen Eigentums (TRIPS) in Bezug auf die Verwendung von Zwangslizenzen für die Herstellung von Impfstoffen gegen COVID-19“ gewährt wird.

Die Zeitung Le Temps betitelt ihren Artikel vom 18. Juni mit „L'OMC ne menace pas la pharma suisse“ (Die Schweizer Pharmaindustrie von der WHO verschont). Im Untertitel schreibt der Journalist „Die Schweiz, die gegen die Forderung nach einer Ausnahmeregelung für Patente auf Impfstoffe gegen COVID gekämpft hat, ist erleichtert. Das Abkommen geht nicht sehr weit, freut sie sich“. Für die Menschen im globalen Süden sieht es anders aus, denn sie hätten sich gewünscht, dass das Abkommen viel weiter gehe, wie es Indien und Südafrika vorgeschlagen hatten. Der Direktor des Internationalen Verbands der Arzneimittelindustrie (IFPMA) mit Sitz in Genf ist mit dem kleinen Schritt der WHO hart ins Gericht gegangen: „Diese Entscheidung ist eine schlechte Nachricht für diejenigen, die Forschung und Innovation betreiben“.

In anderen Fragen traf die Konferenz keine wichtigen und entscheidenden Entscheidungen, sondern verschob vor allem Entscheidungen auf später, darunter die entscheidende Frage, wie die Organisation selbst reformiert werden soll.

Tina Leoni Joye

## DER FALL KATAR-IAO: WIE STEHT ES WIRKLICH UM DIE VON KATAR ERGRIFFENEN MASSNAHMEN ZUR BEKÄMPFUNG DER ZWANGSARBEIT VON WANDERARBEITERN ?

Am Mittwoch, den 29. Juni 2022, nahm Attac-Schweiz an einer vom französischen Investigativ-Magazin Blast in Genf organisierten Pressekonferenz teil. Die Zeitung konnte auf die Anwesenheit und die Aussagen des ehemaligen Experten für Katar des Internationalen Arbeitsamts (IAA), Abdoullah Zouhair, zählen. Der marokkanische Jurist, welcher einst selbst im Zentrum der Maschinerie stand, berichtete über einen Korruptionsfall innerhalb der Internationalen Arbeitsorganisation (IAO), bei dem Katar direkt seinen Einfluss ausgeübt habe. Im Folgenden möchten wir Ihnen diesen brisanten Fall darlegen.

Nachdem in Katar während des Baus der künftigen Fußballstadien für die Weltmeisterschaft rund 6'500 Todesfälle gezählt wurden, reichten 2014 mehrere der IAO angehörende Gewerkschaften Klage ein und forderten die Einsetzung einer Untersuchungskommission. In der Folge verkündete die IAO 2018 die Einstellung des Verfahrens und die Ausarbeitung eines Programms, um die technische Zusammenarbeit zu fördern, Maßnahmen zur Bekämpfung des Kafala-Sklavensystems zu ergreifen und

die Frage der Löhne von Wanderarbeitern zu regeln. Der für dieses Projekt bereitgestellte und direkt von Katar finanzierte Betrag soll sich jedoch auf 25 Millionen Franken belaufen, eine für solche Projekte ungewöhnlich überhöhte Summe. Mehr noch, es scheint, dass dieser Geldbetrag nicht verwendet wurde, um bessere Bedingungen für Arbeitsmigranten zu schaffen, sondern dazu, einige Beamtenegehälter aufzublähen und Hotelübernachtungen, Reisen und Schulungen für IAO-Mitarbeiter zu bezahlen. 2019 kündigte die Regierung Katars offiziell die Abschaffung des Kafala-Systems und die Einführung eines Mindestlohns an. Das System der Ausbeutung ausländischer Arbeitnehmer wurde jedoch nicht wirklich abgeschafft, da die Bevormundung der Arbeitnehmer lediglich von Privatpersonen auf das katarische Arbeitsministerium übertragen wurde. Wanderarbeiter können daher immer noch nicht frei nach Katar kommen, um dort zu arbeiten, und sind weiterhin lebensbedrohlichen Arbeitsbedingungen ausgesetzt.

*Nadia Magnin*





# NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES RETRAITES EN SUISSE: NON À AVS 21 !

**Qui est-ce qui est inquiet, qui est-ce qui fait des prévisions pessimistes sur le financement du système des retraites partout en Europe ? Ce sont les classes dirigeantes ! Dans la phase actuelle du capitalisme, synonyme de précarité et de chômage, la bourgeoisie veut conserver son pouvoir sur notre reconnaissance comme travailleur-euses. Elle refuse, en outre, de mettre en place une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre le capital et le travail qui permettrait de mieux financer l'ensemble du système social.**

La retraite par répartition, comme l'AVS en Suisse, est le droit social par excellence pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, car ce mécanisme permet d'accéder à une sorte de « propriété sociale » commune à tout le monde. De cette façon celles et ceux qui ont participé à la production de richesses peuvent continuer de bénéficier, à leur âge avancé, d'une part de la richesse produite. Ce droit à la retraite permet de les affranchir de la dépendance au capital et c'est justement cette indépendance que combattent les classes dominantes.

En Suisse désormais, l'âge de la retraite est remplacé par l'âge de référence fixé entre 63 et 70 ans. La possibilité d'une retraite anticipée pour les femmes à 62 ans est supprimée. Le gouvernement veut relever l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. De plus, la majorité du parlement a mandaté le Conseil fédéral pour préparer une réforme dès 2026 dans le but d'augmenter l'âge de la retraite à 67 ans pour tout le monde !

Rappelons brièvement quelques points.

**La situation financière de la caisse AVS est bonne.**

L'excédent de l'AVS est de 2,6 milliards en 2021. Entre 2000 et 2021, la fortune

de la caisse a passé de 22,7 à 49,7 milliards de francs. Il n'y a aucune raison d'économiser 10 milliards de francs aux dépens des femmes, alors que les sources de financement existent.

**Les rentes des femmes** sont en moyenne de 37% inférieures à celles des hommes. La rente médiane AVS des hommes, qui partent à la retraite à 65 ans, est de 1800 francs, celle des femmes (à 64 ans) est de 1000 francs. Les hommes, par contre, qui partent à 60 ans touchent, grâce au deuxième pilier, une rente médiane de 4'000 francs ! Deuxième pilier auquel beaucoup de femmes n'ont pas pu cotiser !

**La Constitution fédérale stipule que l'AVS doit garantir les besoins vitaux.** Or, les statistiques montrent le contraire. En Suisse, le niveau des rentes est bas, entre 1195 et 2'390 francs, en moyenne 1850 francs par mois pour les hommes comme pour les femmes, alors que le seuil de pauvreté pour une personne seule est de 2'740 francs par mois. Une pension minimale doit être suffisamment élevée pour permettre l'autonomie économique des personnes, et garantir une vie correcte à tout le monde. De retraité.e.s pauvres ne devraient pas exister.

C'est autour de la cinquantaine que le rapport au marché du travail devient aujourd'hui problématique. Nous savons qu'au-delà des 50 ans, il est très ardu pour un chômeur de retrouver une place de travail. Et, de toute façon, la possibilité de partir à la retraite dès 60 ans n'a de sens que pour quelques professions privilégiées qui peuvent bénéficier des rentes du 2<sup>e</sup>, voire du 3<sup>e</sup> pilier (facultatif et dans les mains des assurances privées). Notre système du 2<sup>e</sup> pilier, qui est soumis aux fluctuations du marché, est une option qui comporte beaucoup de risques et a des conséquences néfastes : elle alimente la spéculation boursière en incitant les caisses à faire des investissements, sou-

vent dommageables pour l'écosystème, et non seulement.

AVS 21 préconise aussi le relèvement de la TVA, taxe antisociale s'il en est, de 0.4 points, ce qui signifie prêter encore une fois les classes populaires déjà durement frappées par les conséquences de la pandémie, par les problèmes énergétiques et par l'inflation.

Le rapport de force dominant en Suisse est très défavorable aux salarié.e.s. La lutte pour une retraite convenable sera encore longue, une forte mobilisation sera nécessaire, non seulement pour convaincre les gens à aller voter, mais pour les convaincre à s'organiser sur leur lieu de travail. « *Le capital n'est pas le pouvoir de l'argent, mais le pouvoir sur le travail et donc sur l'argent* » (Bernard Friot)

Tina Leoni Joye



## NON À LA SUPPRESSION DE L'IMPÔT ANTICIPÉ SUR LES OBLIGATIONS

Cette suppression bénéficie essentiellement aux multinationales, aux sociétés de financement et aux banques, qui émettent des obligations; par contre, les petites et moyennes entreprises n'en bénéficieront pas, puisque peu d'entre elles se financent ainsi. Le comité référendaire (PS, Les Verts, les syndicats) estime la perte pour les collectivités publiques d'environ 800 millions de francs par année, si les taux d'intérêts augmentent, et considère cette suppression « un laissez-passer à la criminalité fiscale des personnes fortunées de Suisse et de l'étranger ».

*Tina Leoni Joye*



# NEUER ANGRIFF AUF DIE RENTEN IN DER SCHWEIZ: NEIN ZUR AHV 21!

**Wer macht sich Sorgen, wer macht pessimistische Prognosen über die Finanzierung des Rentensystems überall in Europa? Es sind die herrschenden Klassen! In der gegenwärtigen Phase des Kapitalismus, die gleichbedeutend mit Unsicherheit und Arbeitslosigkeit ist, möchte die Bourgeoisie ihre Macht über unsere Anerkennung als Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer behalten. Darüber hinaus weigert sie sich, eine bessere Verteilung der Wertschöpfung zwischen Kapital und Arbeit einzuführen, die eine bessere Finanzierung des gesamten Sozialsystems ermöglichen würde.**

Die umlagefinanzierte Rente, wie die AHV in der Schweiz, ist das Sozialrecht par excellence für alle Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer, denn dieser Mechanismus ermöglicht den Zugang zu einer Art „sozialem Eigentum“, das allen gemeinsam ist. Auf diese Weise können diejenigen, die an der Erzeugung des Wohlstands beteiligt waren, auch im Alter noch von einem Teil des erwirtschafteten Wohlstands profitieren. Dieser Rentenanspruch kann sie von der Abhängigkeit vom Kapital befreien, und genau diese Unabhängigkeit wird von den herrschenden Klassen bekämpft.

In der Schweiz wird das Rentenalter inzwischen durch ein Referenzalter zwischen 63 und 70 Jahren ersetzt. Die Möglichkeit einer Frühverrentung für Frauen mit 62 Jahren wird abgeschafft. Die Regierung will das Rentenalter für Frauen von 64 auf 65 Jahre anheben. Ausserdem hat die Mehrheit des Parlaments den Bundesrat beauftragt, für 2026 eine Reform vorzubereiten, die beabsichtigt, das Rentenalter für alle auf 67 Jahre zu erhöhen!

Nur kurz einige Punkte zur Erinnerung.

**Die finanzielle Lage der AHV-Kasse ist gut.**

Der Überschuss der AHV-Kasse beläuft sich im Jahr 2021 auf 2,6 Milliarden. Zwischen 2000 und 2021 ist das Vermögen der Kasse von 22,7 auf 49,7 Milliarden Franken gestiegen. Es gibt keinen Grund, 10 Milliarden Franken auf Kosten der Frauen einzusparen, wenn die Finanzierungsquellen vorhanden sind.

**Die Rente von Frauen** sind im Durchschnitt 37% niedriger als die von Männern. Die mittlere AHV-Rente von Männern, die mit 65 Jahren in den Ruhestand gehen, beträgt 1800 Franken, die von Frauen (mit 64 Jahren) 1000 Franken. Männer hingegen, die mit 60 Jahren in den Ruhestand gehen, erhalten dank der zweiten Säule eine Medianrente von 4'000 Franken! Eine zweite Säule, in die viele Frauen keine Beiträge einzahlen konnten!

**Die Bundesverfassung besagt, dass die AHV die lebensnotwendigen Bedürfnisse absichern soll.** Die Statistiken zeigen jedoch das Gegenteil. In der Schweiz ist das Rentenniveau niedrig, zwischen 1195 und 2390 Franken, im Durchschnitt 1850 Franken pro Monat für Männer wie für Frauen, während die Armutsgrenze für eine alleinstehende Person bei 2740 Franken pro Monat liegt. Eine Mindestrente muss hoch genug sein, damit eine Person wirtschaftlich unabhängig sein kann, und um allen ein angemessenes Leben zu gewährleisten. Arme Rentnerinnen und Rentner sollte es nicht geben.

Etwa mit 50 Jahren wird heute das Verhältnis zum Arbeitsmarkt problematisch. Wir wissen, dass es für Arbeitslose über 50 sehr schwierig ist, wieder einen Arbeitsplatz zu finden. Und die Möglichkeit, ab 60 in Rente zu gehen, ist ohnehin nur für einige privilegierte Berufsgruppen sinnvoll, die in den Genuss einer Rente der zweiten oder sogar dritten Säule (freiwillig

und in den Händen privater Versicherungen) kommen können. Unser System der zweiten Säule, das den Marktschwankungen unterliegt, ist eine Option mit vielen Gefahren und schädlichen Folgen: Sie heizt die Börsenspekulation an, indem sie die Kassen zu Investitionen verleitet, die häufig nicht nur für das Ökosystem schädlich sind.

AHV 21 befürwortet auch eine Erhöhung um 0,4 Prozentpunkte der Mehrwertsteuer, einer bekanntlich unsozialen Steuer, was bedeutet, noch einmal mehr die bereits schwer von den Folgen der Pandemie, von Energieproblemen und von der Inflation betroffenen Volksschichten zu belasten.

Das in der Schweiz vorherrschende Kräfteverhältnis ist für die Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer sehr ungünstig. Der Kampf für eine angemessene Rente wird noch lange anhalten, und eine starke Mobilisierung wird nötig sein, nicht nur, um die Leute davon zu überzeugen, zur Wahl zu gehen, sondern auch, um sie davon zu überzeugen, sich am Arbeitsplatz zu organisieren. *„Das Kapital ist nicht die Macht des Geldes, sondern die Macht über die Arbeit und damit über das Geld“ (Bernard Friot).*

Tina Leoni Joye



## NEIN ZUR ABSCHAFFUNG DER VERRECHNUNGSSTEUER AUF ANLEIHEN

Von der Abschaffung begünstigt vor allem multinationale Konzerne, Finanzierungsgesellschaften und Anleihen ausgebende Banken; kleine und mittlere Unternehmen hingegen gewinnen nichts daran, da sich nur wenige von ihnen auf diese Weise finanzieren. Der Referendumsausschuss (SP, Grüne, Gewerkschaften) schätzt im Fall steigender Zinsen den Verlust für die öffentliche Hand auf rund 800 Millionen Franken pro Jahr und sieht in der Abschaffung „einen Freibrief für die Steuerkriminalität vermögender Personen aus der Schweiz und dem Ausland“.

*Tina Leoni Joye*



# DU DÉSESPOIR À L'ESPOIR UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ POUR LA GAUCHE CHILIENNE, LE TRIOMPHE DE GABRIEL BORIC

**L'espoir a gagné sur la peur et sur l'incertitude, et ce de manière catégorique. Avec la victoire de Boric au second tour des élections présidentielles, la voie pour un changement structurel vers une société plus égalitaire s'ouvre au Chili. La grande surprise a été l'écart important entre candidats. En effet, l'on a comptabilisé une différence de presque 11,70 points d'avec la candidature de la droite. C'est un premier bon signe pour Boric, en ce qui concerne la suite immédiate de son pouvoir. L'autre signe positif a été la grande participation de votants, ce qui donne une majeure légitimité et une base d'appui importantes au prochain gouvernement.**

Mais le chemin ne sera pas facile. Le grand défi que devra affronter Boric, lorsqu'il commencera à appliquer le programme promis<sup>1</sup> aux chiliens et chiliennes d'un État plus inclusif, orienté vers la satisfaction des besoins urgents des secteurs les plus vulnérables, sera la résistance des élites traditionnelles, qui vont essayer par tous les moyens (boycott économique, manipulation de l'information, etc.) de défendre et de s'accrocher à leurs privilèges. D'autre part, il va également rencontrer des pressions de quelques partis ou mouvements de son propre camp (ou bord?), qui vont exiger des transformations plus rapides. Il lui faudra convaincre que, l'unique façon d'atteindre les objectifs du programme est de compter avec la patience comme vertu, puisque l'on a des objectifs clairs et une route bien définie.

Le programme de Boric contient une série de mesures à court, moyen, et long terme. Entre autres, augmenter les impôts aux plus riches et aux grandes entreprises, mettre fin à l'actuel système de pensions conçu comme une entreprise lucrative administrée par des privés, et transformer le système de santé, basé aussi en bonne partie sur les mêmes principes. Tout cela dans le contexte 2022, une année déter-

minante pour le pays, notamment avec un nouveau président, un nouveau congrès et, si elle sera approuvée par plébiscite le 4 septembre prochain, une nouvelle Constitution.

C'est un programme ambitieux, qui comporte plusieurs demandes du soulèvement populaire commencé en octobre 2019, quand des centaines de milliers de personnes dans tout le pays, quelque chose d'inédit, sont sorties dans la rue pour demander la fin des abus des plus nantis et des abyssales inégalités qui augmentaient chaque année. Soulèvement qui a eu comme conséquence environ 50 morts et des centaines de blessés, et qui a été alimenté par l'application (est-ce bien le soulèvement le sujet, ou tu te réfères aux injustices?), dès la moitié des années septante, de politiques économiques basées sur un modèle de libre-marché à outrance, plus connu sous le terme de néolibéralisme, et qui est brillamment décrit par Naomi Klein<sup>2</sup>. Le Chili est ainsi le pays pionnier du «capitalisme sauvage», raison pour laquelle quelques détracteurs l'ont ironiquement nommé la Corée du Nord du système capitaliste mondiale.

Pour arriver à bon port, il sera nécessaire un nouveau pacte social, qui à son tour doit se refléter dans la nouvelle Constitution, en train d'être élaborée pour ensuite être soumise au vote, en septembre, via un référendum.

La première année du gouvernement de Boric sera essentielle pour générer un climat de confiance, afin que le processus transformateur soit un succès et pour que l'espoir gagne sur la peur et l'incertitude du futur.

*Juan Carlos Silva*

<sup>1</sup> [https://boricpresidente.cl/Proposición\\_programatica](https://boricpresidente.cl/Proposición_programatica) (en espagnol)

<sup>2</sup> Naomi Klein. La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre



## QUOI DE NEUF À VITTEL ?



Nestlé recule sous l'action conjuguée de notre Collectif et... du changement climatique qui inquiète les populations.

Concernant la nappe profonde menacée d'épuisement (nappe des Grès du Trias Inférieur, dite GTI) on se souvient que, l'été dernier, Nestlé avait demandé la réduction de ses prélèvements autorisés en passant de 1 million de m3 par an à 500'000. C'est chose faite. Mais, début 2022, Nestlé a demandé une nouvelle réduction pour passer des fameux 500'000 restant à 200'000 (fin 2023). Cela traduit les difficultés que Nestlé rencontre en Europe puisque l'entreprise a dû quitter le marché allemand et autrichien de l'eau minérale.

Bien évidemment ces réductions s'accompagnent aussi de réductions d'emploi: 75 postes tout de suite et une seconde tranche, à évaluer, cet été. En 1975, Nestlé employait 4'500 per-

sonnes; les emplois sont descendus à 1100 en 2015, et nous venons de passer sous la barre des 700 en 2022 !

Par ailleurs Nestlé est confronté à ses multiples décharges, notamment plastiques, qu'il possède sur le territoire. Une action judiciaire, gérée par le parquet environnemental de Nancy, est d'ailleurs en cours contre Nestlé sur ce sujet.

Il faut également considérer que Nestlé aujourd'hui est autorisée à extraire 3'102 000 m3 d'eau des nappes souterraines de Vittel et que ceci ne peut se faire sans impacter le niveau des cours d'eau et donc la biodiversité. L'exploitation de l'eau pour la mise en bouteille est sans doute condamnée sous nos climats mais combien de temps durera encore cet extractivisme insupportable et ses impacts sur la vie ?

*Bernard Schmitt,  
membre du collectif Vittel Eau 88*

